



VILLE DE
CREST

COMITE CONSULTATIF AGENDA 21

Réunion du 18 avril 2018 à 18h30

COMPTE-RENDU

Mis à jour le 26/06/18 par Floriane Fourré de Santis.

Elus présents : Romain GIRAUD, Jean-Pierre POINT, Jean-Louis PREVOST, Alain BATIE.

Membres présents : Roger KAHN (Vélo Dans la Ville), Christiane FRAUD, Janine MANOUKIAN, Alain SARTRE, Véronique SIBILLE.

Membres excusés : Henriette LIDIN (Les amis du Vieux Crest), Anne CAILLE, Jacques LEONE

Intervenants techniques : Frédéric PROTHERY, Floriane FOURRE DE SANTIS

1 - Frontage

(Rendez-vous donné au Square de la Résistance, côté rue Sadi Carnot)

Rappel du projet :

- Le frontage dans la rue Sadi Carnot consiste en la mise en place de regards enterrés avec une rehausse, chacun mesurant 40 x 40 cm (soit un équivalent de 30 x 30 en côtes intérieures). L'entretien de ces espaces sera assuré par les riverains volontaires et les services techniques mettront à disposition des plans pour amorcer la végétalisation de ces espaces.
- L'aménagement des zones de frontage est réversible : les espaces réservés pourront être recouverts de béton désactivé sur demande des riverains ou en cas de mauvais entretien de la zone.
- La pratique du frontage pourra être développée au sein de la ville selon les résultats obtenus dans la rue Sadi Carnot (faisant office de projet test).

Avancées :

42 espaces de frontage ont été réalisés et les riverains ont envoyé leurs demandes en termes de plants (aucun treillis commandé) :

- Chevreuille vert (5)
- Laurier Tin (7)
- Jasmin étoilé blanc (3)
- Fétuque bleue (10)
- Stipa tenuifolia ou cheveux d'ange (10)
- Vivaces Ancolie (6)
- Pervenche (6)
- Clématite (1)
- Romarin officinal (10)
- Lavande (10)
- Rosier grimpant rouge (4)
- Rosier grimpant blanc (1)
- Perowskia atriplicifolia (2)
- Graminées (2)
- Thym (4)
- Laurier sauce (1)

Des anneaux à vélos leur ont été proposés et seront installés à leur demande.

La plantation a eu lieu le samedi 21 avril : le **comité y a été invité pour 10h** (point presse).

2 – Essences d'arbres Rue Sadi Carnot / Square de la Résistance

Deux fosses permettent de planter 2 arbres en face du Square de la Résistance. Ces espaces se trouvent dans un alignement (perspective depuis la Gare). Le Comité a été invité à proposer des essences pour ces deux espaces.

Pour rappel, les essences validées avec les services techniques sont : liquidambar, marronnier, micocoulier, mûrier blanc, érable plane, gingko, chêne vert, albizia, lagerstroemia, savonnier, amélanchier, platane, chêne vert à feuilles de châtaigner.

Une table de pique-nique a été installée sous le grand Cèdre.

Remarques :

- Il faudrait remettre des arceaux à vélo sur le Square de la Résistance : 2 arceaux sont installés, ainsi qu'une corbeille à papier près de la table de pique-nique.
- Il ne faut pas que les arbres replantés aient des branchages trop bas car cela pourrait gêner la visibilité des rues adjacentes.
- La question est posée de mettre une même espèce dans ces deux emplacements ou deux espèces différentes. Le Comité 21 sera invité à voter dès que les espèces les plus appropriées pour ne pas gêner la visibilité des véhicules seront identifiées. Une modélisation approximative sera effectuée.

(Changement de site – Parc Sainte-Anne)**Remarques lors du trajet entre les deux sites de réunion :**

- Le passage est étroit lorsque l'on passe le long de la Médiathèque dans la rue Charles Armorin. Il a été demandé la possibilité d'ouvrir la grille sous l'escalier donnant sur cette rue. Il s'avère que d'une part, cet espace ne fait pas partie des surfaces communales, la ville ne peut donc pas intervenir directement. D'autre part, l'étude préliminaire des aménagements du quartier de la Gare, comprenant l'avenue Charles Armorin, prévoit un trottoir d'une largeur de 2 mètres devant l'escalier de la médiathèque. Bien que le projet puisse encore évoluer, un espace piéton d'une largeur a minima réglementaire sera respecté : il est donc préférable de conserver cette solution.
- Il est proposé de dévier le tronçon de la Vélo route passant aujourd'hui devant la déchetterie vers la rue Gustave Eiffel (chemin de fer) afin d'offrir un parcours plus accueillant aux usagers de cette voie.
- Certaines plaques du Pont en Bois ont été sécurisées mais un travail plus approfondi devra certainement être réalisé ultérieurement. Une intervention de cordistes venant disposer des capteurs qui permettront d'identifier quels sont les mouvements du pont a été planifiée.

3 – Essences d'arbres au Parc Sainte-Anne

La ville de Crest étant entrée en vigilance annuelle pour une durée de 10 ans, l'ensemble de son patrimoine arboré est soumis à vérification de stabilité réalisée par un expert forestier. Ceci implique l'abattage d'arbres dont 2 à 3 arbres au parc. Le Comité est invité à faire des propositions pour les remplacer voire pour ajouter des essences dans le Parc.

Remarques :

- D'autres essences ont été proposées et seront à valider par les services techniques de la ville : arbre de Judée, cerisier d'ornement (prunus), frêne, pommier du japon, forsythia.
- Un souhait d'ajouter quelques fleurs en bordure (le long du chemin) a été émis.
- Le marronnier a semblé conquérir le plus de voix pour remplacer l'arbre « 9 » abattu (derrière les bancs de l'entrée rue des Auberts).
- Il a été proposé de remplacer les buis dégradés par des arbustes fleuris tels que pommiers du japon, lagerstroemia ou forsythia (sous réserve de la validation de ces essences).
- Pour l'espace sud, une souche d'un arbre coupé précédemment présente un emplacement intéressant : il est proposé d'y planter un ginkgo ou un marronnier.
- Il a été mentionné l'utilité de retirer le lierre grimpant sur les arbres du parc.
- Il a également été notifié la nécessité de ne pas planter des arbres trop jeunes afin de bénéficier de leur ombre et de leurs qualités paysagères plus rapidement.
- Les gravats et l'arbre mort ont été retirés.
- Un arbre pourrait être planté sur l'espace d'aire de jeux pour faire de l'ombre aux enfants (confère photo de l'emplacement).

4 – Avancements du projet passerelle du Pont Frédéric Mistral**Rappel du projet :**

- Le début des travaux souhaité est septembre 2018 pour une durée prévisionnelle de 9 mois.
- Pendant toute cette période, la circulation piétonne sera maintenue au niveau du pont. La circulation automobile sera possible dans le sens (Sud -Nord) mais interdite pour les poids lourds et bus. Le quai Soubeyran sera fermé entre le pont et le skate park pour permettre à l'entreprise d'y établir l'installation de chantier. Une déviation sera mise en place par l'espace Soubeyran pour rejoindre le camping et les terrains de sport.

Avancées :

- Le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de la passerelle a été publié courant mars pour un dépôt des offres au plus tard le 26 avril par les entreprises souhaitant réaliser ces travaux. Un groupement de 4 entreprises a aujourd'hui été retenu par la commission spécifique Département/Ville.

- A partir de septembre 2018, les bus de transport scolaire emprunteront la déviation de Crest. Les chefs d'établissement (Saint-Louis, Revesz-Long et Armorin) ont été informés de ces travaux avec pour conséquences le départ 10 minutes plus tôt des élèves de chez eux et l'arrivée 10 minutes plus tôt de certains élèves dans leur établissement.

5 – Questions diverses

Rappels :

- Le comité 21 est invité à faire des propositions concernant les essences d'arbres et l'éclairage public (plus particulièrement sur des secteurs de la ville qui pourraient être éteints totalement, partiellement ou sur une plage horaire).

Quid Mégots : Le Comité n'a pas de retour particulier à faire à la ville sur ce sujet. Les incivilités dans les rues portent davantage sur les déjections canines.

Budget participatif :

L'exécutif municipal souhaite poursuivre la concertation avec les citoyens sur les projets de la ville. Dans cet objectif, des ateliers vont être mis en place dans les prochains mois. Cette démarche volontaire de la ville en est à ses prémices et son organisation, notamment sur la méthode et les règles de sélection des projets et sur la question des thématiques abordées, est à définir.

Le Comité 21 sera consulté sur la dimension "thématiques" de ces ateliers. Une présentation et un échange auront lieu lors de sa prochaine réunion au mois de juin.

Autres éléments :

- La possibilité d'installer des toilettes au Parc Sainte-Anne va être étudiée.
- Le panneau du plateau traversant est à l'étude.
- Il a été noté une amélioration des conducteurs sur Crest.

Prochaine réunion en juin.